



Procès – Verbal 14ème Assemblée Générale 29 mai 2015 Service du feu, Sion

Comité AVA :

Présents : Bovet Melissa - Imesch Doris – Briguet Alexandre - Caloz Didier – Grand Philipp – Marti Dominik – Neel David - Yerly Yves

Excusés : Volken Zerzuben Karin

Membres AVA voir point 1

Ordre du jour :

Contrôle des présences

1. Salutations et ouverture de la 14ème Assemblée Générale
2. Adoption du procès-verbal de la 13ème Assemblée Générale à Sion
3. Rapport du président
4. Rapport de la caissière et des vérificateurs des comptes
5. Travaux Inter-association et partenariat ASA
6. Votation des articles présentés au point 5
7. Admissions et démissions au Comité.
8. Admissions et démissions des membres
9. Bilan de la saison 2014/2015
10. Divers et conclusion - Agape

Contrôle des présences

La liste des présences a été placée à l'entrée de la salle et chaque membre présent s'y est inscrit en entrant.

Comité: 8 membres

Actifs: 12 membres

Total : 20 membres

Nombre de membres avec voix décisionnelle (hormis le président) : 19

Majorité absolue (la moitié + 1) = 10

A noter que 18 membres se sont excusés de ne pouvoir être présent à cette 14ème assemblée.

1. Salutations et ouverture de la 14^{ème} Assemblée Générale

Le président ouvre, à 20h00 tapante, la 14^{ème} Assemblée Générale Ordinaire. Il souhaite la bienvenue aux membres présents et les remercie d'avoir fait le déplacement.

Quelques modifications ont dû être apportées à l'ordre du jour par rapport à celui que chacun a reçu avec la convocation, soit :

Modifications de l'ordre du jour envoyé par courrier en point 6,
Votation des deux éléments discutés au point 5.

Point 7 : Admissions et démissions au Comité
Point 8 : Admissions et démissions des Membres
Point 9 : Bilan de la saison 2014 / 2015

L'ordre du jour, tel que présenté, ne soulève pas de questions ou remarques particulières.

La durée de l'Assemblée sera de maximum 1h30 et donc sa fin est prévue vers 21h30.

Pour ceux qui ne l'ont pas encore fait, les procurations destinées au vote des articles du point 5 sont à remettre à Didier Caloz.

Avant de poursuivre la séance, le président demande un volontaire dans l'assemblée pour être scrutateur. C'est David Neel chargé de comptabiliser les votes qui accepte cette responsabilité.

2. Adoption du procès-verbal de la 13^{ème} Assemblée Générale

Le PV de la 13^{ème} assemblée générale a été mis en ligne sur notre site internet et a été inséré dans la dernière Newsletter.

Malheureusement, ce dernier n'a pas été traduit en allemand, faute de temps et de ressources humaines et financières. Toutes nos excuses à nos membres Haut-Valaisans pour ce manquement.

Le président demande si quelqu'un a des questions ou a besoin d'un éclaircissement concernant l'un ou l'autre point.

Tel n'étant pas le cas, le PV est adopté à l'unanimité des participants.

3. Rapport du président.

En mai 2009, un petit groupe d'amis ont décidés de mettre en place une association des ambulanciers valaisans ce qui n'a pas été chose facile. Notre profession était totalement méconnue du tout public.

Aujourd'hui je suis fière de dire, malgré les éternelles critiques de nos ambulanciers peu concernés par l'avenir de leur profession, que la situation a changé.

Heureusement des personnes comme vous ont contribué à cette évolution rapide et nécessaire de notre petit monde.

Le patient d'aujourd'hui, bénéficie d'une prise en charge professionnelle par des ambulanciers formés et compétents et c'est cet élément primordial que nous devons maintenir.

Continuons donc à nous soutenir par le biais de notre association qui à ce jour donne de l'influence à nos partenaires.

Nous sommes représentés :

A l'OCVS par la commission médicale, au conseil d'administration de l'OCVS, au canton par la commission de surveillance des métiers de la santé, dans nos hôpitaux par les groupes de travail au sein de l'Hôpital du Valais, à la police cantonale par le groupe de la prévention des accidents, dans nos écoles ambulancières, etc.

Notre comité s'est rencontré une dizaine de fois durant l'année 2014/2015 afin de travailler sur les problèmes administratifs de l'association (inscription des membres, information, cotisations et budgets) nous avons également mis en place une sortie pour nos ambulanciers afin d'apprendre à mieux nous connaître. Nous avons proposé des formations à coûts réduits.

Nous avons dû renégocier notre protection juridique afin d'obtenir des prix intéressants.

Nous avons participé à plusieurs rencontres inter-associations romandes et suisse afin de redynamiser nos associations, nous avons également défini des objectifs communs dans le but d'unir nos forces et de diminuer nos coûts.

L'Association Suisse des Ambulanciers (ASA) nous a approché et depuis moins d'une année nous essayons de trouver des solutions et un partenariat pour que toutes les associations soient unies au niveau Suisse.

Nous avons assainis les comptes de l'AVA qui était un problème vital pour notre structure par du bénévolat soutenu.

Nous avons améliorés la communication et les échanges entre l'association et les membres par notre site internet, Facebook et notre Newsletter.

Nous avons interpellés l'OCVS et le Département de la santé publique pour ce service d'ambulances de transferts non autorisé à exploiter en valais, etc.

Oui, le comité travaille, même si vous n'êtes pas toujours au courant des dossiers en cours, et ceci, pour des raisons stratégiques. Avez-vous des questions ?

L'Assemblée n'a pas de questions concernant le rapport du président.

4. Rapport de la caissière et des vérificateurs des comptes.

Le président passe la parole à notre caissière Doris Imesch qui nous présente les comptes produits et charges de l'association.

Le tableau des charges et produits et les différents documents de comptabilité sont bien évidemment à votre disposition sur demande.

Le président se permet d'ajouter quelques argumentations concernant les comptes 2014/2015 et nous donne ses explications sur les problématiques rencontrées en 2014, soit :

- La disparition des rentrées par les groupes de travail OCVS, qui représentaient un montant considérable pour l'AVA env. 3'000 CHF annuellement.
- Un site Internet coûteux dans le but de mieux faire passer l'information.
- Une protection juridique également coûteuse.
- Une sortie d'été « grillades » pas bon marché malgré la participation financière des membres présents.
- Des cotisations qui ne rentraient pas (pas de système de rappels, etc.)
- Le Comité a tout mis en œuvre pour pallier à cette problématique qui n'est pas sans conséquences.
- Acquisition d'un ordinateur et d'un programme de facturation pour un meilleur suivi des cotisations.
- Le Comité n'a plus fait de dépenses sur les boissons et agapes lors des séances de préparation.
- Les membres du Comité ont pris à leur charge toutes les représentations extérieurs, déplacements en voiture ou en train, etc.
- Le Comité s'est focalisé sur le bien être des comptes et n'a pas pu investir sur les projets et objectifs de l'Association.

Stéphane Witschard fait remarquer que le montant de CHF 778.30 déficitaire n'est pas bien ventilé et devrait figurer dans les bénéfices. Le président assure que cette correction sera effectuée dans les plus brefs délais.

Le Président profite pour remercier tous les membres du Comité pour leurs efforts et leur détermination à amener à bien les intérêts de l'Association.

Rapport des vérificateurs de comptes :

La séance de vérification a eu lieu dans le courant du mois de mai au CSU de Sion.

Nicolas Mariéthoz et Stéphane Rigo ont vérifié les comptes et c'est Nicolas qui nous lit son rapport.

Ainsi, ils ont procédé à la vérification détaillée et scrupuleuse de tous les soldes d'ouverture et de clôture ainsi qu'à la vérification des écritures et des pièces comptables.

Il relève l'excellent travail de la caissière et la bonne tenue des comptes qui sont donc conformes aux statuts et aux bases légales.

En conséquence de quoi, ils invitent l'assemblée à donner décharge à la caissière, au comité et aux vérificateurs.

Les comptes sont acceptés à l'unanimité par l'assemblée.

Le président remercie les vérificateurs pour leur travail et leur rapport.

Nomination des vérificateurs 2015/2016:

Le mandat de vérificateur de compte étant d'une durée de 2 ans, Stéphane Rigo doit être remplacé. Nicolas Mariéthoz poursuit son mandat pour une année encore.

Le président se tourne vers l'assemblée en quête d'un volontaire pour vérifier les comptes de l'année prochaine en compagnie de Nicolas.

C'est Stéphane Witschard qui se propose et qui est donc nommé vérificateur pour les 2 prochaines années, et ceci avec les remerciements de l'assemblée.

5. Travaux Inter-associations romandes et partenariat ASA

Suite à la faible participation aux séances d'information organisées à Monthey, Martigny, Sion et Sierre, le président en profite pour résumer le PPT de la présentation du rapprochement de l'AVA et des autres associations cantonales romandes d'avec l'ASA.

Il faut savoir que les associations cantonales romandes se sont réunies pour créer une inter-association cantonale romande dans le but de mener les négociations sur les modalités de rapprochement avec l'ASA. Les séances de travail sont planifiées sur Lausanne et l'objectif est d'arriver à une action concrète de collaboration pour la fin de l'année 2015 avec pour volonté un début de travail en commun dès janvier 2016.

Laurianne Balet se fait l'écho de remarques générales concernant le bénéfice de l'augmentation massive des cotisations. Yves Yerly reprend les explications des prestations de l'ASA et justifie le montant de cette cotisation.

Les articles soumis au vote de l'assemblée sont présentés et expliqués. Il s'agit des textes ci-dessous :

Objet 1

« Etes-vous d'accord sur le principe que l'AVA trouve un partenariat avec l'ASA ».

Objet 2

« Etes-vous d'accord sur le principe d'augmenter les cotisations à CHF 140.- si l'AVA rejoint l'ASA au début de l'année 2016. Si l'AVA ne rejoint pas l'ASA à la période convenue, cette cotisation s'élèverait à CHF 100.- jusqu'au partenariat signé ».

6. Votation des articles présentés au point 5.

L'assemblée qui compte 20 membres actifs procède au vote.

Salle	Oui	Non	Abstentions
Objet 1	20	0	0
Objet 2	20	0	0

Didier Caloz et David Neel procèdent à la vérification de la validité des documents de procurations. Le nombre de procurations reçues pour la votation de ces deux objets se montent à 28.

Procurations	Oui	Non	Abstentions
Objet 1	26	2	0
Objet 2	25	3	0

Le nombre des participations indépendamment de la salle et des procurations s'élève à un total de 48 membres actifs :

Total	Oui	Non	Abstentions	Totaux
Objet 1	46	2	0	48
Objet 2	45	3	0	48

Les deux objets sont acceptés à l'unanimité des membres présents et à la majorité des votes par procuration reçus. Le Président remercie l'assemblée pour la confiance témoignée et se réjouit d'ores et déjà de pouvoir progresser dans ce dossier.

7. Admissions et démissions du comité

Le comité a un fonctionnement satisfaisant considérant les changements adressés au point précédent.

Toutefois, nous devons déplorer trois membres sortant pour des raisons aussi diverses que le nombre de personnes concernées. Les sortants sont :

- Bovet Melissa
- Volken-Zerzuben Karin
- Lopez Alexandre

Nous avons le plaisir de compter un arrivant :

- Marti Dominik

Le président demande si dans l'assemblée d'autres personnes seraient intéressées à faire partie du comité.

Le comité 2015/2016 se compose donc des membres suivants :

- Briguet Alexandre
- Caloz Didier
- Grand Philipp
- Imesch Doris
- Marti Dominik
- Neel David
- Yerly Yves

Le président soumet au vote de l'assemblée chacune des candidatures, toutes sont acceptées à l'unanimité.

8. Admissions et démissions des membres

Le président cède la parole au secrétaire qui énumère l'état des effectifs de l'association.

DEMISSIONS	ADMISSIONS
Dorer Anna	Brocas Mathieu
Corboud Gislaine	Gard Max
Constantin Samuel	Nendaz Stéphanie
Lovey Gérard	Stadelmann Cédric
Tedescho Rafael	Urech Jessica
	Verdu Olivier

9. Bilan de la saison 2014 – 2015

Beaucoup de travaux en cours ont déjà été évoqués dans le mot du président, Yves Yerly en complète la liste.

10. Divers et conclusions - Agape

Dans sa conclusion, le président rappelle qu'il y a encore beaucoup à faire dans cette association et que le travail de rapprochement avec notre association nationale est de bon augure pour répondre aux défis qui nous attendent.

Il remercie les participants qui ont pris la peine de se déplacer pour cette assemblée et invite ceux qui auraient des questions qui n'auraient pas trouvés réponses plus tôt à les poser sans autres au cours de l'agape qui suit.

La séance est levée à 21h00 précise et c'est ainsi que le Président invite les participants à profiter de l'agape organisée.